



ASSOCIATION DES  
COMPAGNIES DE  
THÉÂTRE

Date : **Vendredi 3 novembre 2023**

Heure : **10h à 12h**

Lieu : **En visioconférence**

LIEN ZOOM :

<https://us02web.zoom.us/j/82464261208?pwd=UDl4bnA2YmpxbjJZZExQSjJnZ09mQT09>

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023** **PROCÈS-VERBAL**

### **Étaient présent·e·s :**

Stéphanie	Hayes	Collectif Nous sommes ici
Marie-Hélène	Nault Leblanc	Collectif Nous sommes ici
Paula	Barsetti	Collectif Nous sommes ici / Théâtre de la LNI
Sylvain	Sabatié	Fâcheux Théâtre
Mikaël	Vitali	Jamais Lu
Catherine	Bourgeois	Joe jack et john
Patrick	R. Lacharité	La fratrie
Alex	Trahan	La fratrie
Sara	Moisan	La Tortue Noire
Mélanie	St-Laurent	Le Petit Théâtre du Nord
Thomas	Lapointe	Les Deux Mondes
Marie-Hélène	Lalande	Les Écornifleuses
Jean-Benoît	Archambault	Les Songes Turbulents
Isabelle	Côté	Par Épisode
Kevin	Bergeron	Pétrus
Jérémie	Niel	Pétrus, Festival international de littérature
Marie-Christine	André	Productions Hôtel-Motel et Théâtre de la Pire Espèce
Mélodie	Couture	Productions Ondinnok
Daniel	D'Amours	Théâtre à l'eau froide
Jérémie	Turgeon	Théâtre de l'oeil ouvert
Simon	Fréchette	Théâtre de l'oeil ouvert
Alexandre	Piché	Théâtre de la LNI

Jade	Barshee	Théâtre Everest
Karine	Ricard	Théâtre français de Toronto
Carolina	Chmielewski Tanaka	Théâtre Incliné
José	Babin	Théâtre Incliné
Laurie	Salvail	Théâtre Niveau Parking

Joanie Roy, à titre de directrice générale de l'ACT

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée

***Sylvain Sabatié propose Xavier Inchauspé comme président de l'assemblée et Joanie Roy comme secrétaire.***

***Il est également proposé que le même président et la même secrétaire soient nommés d'emblée pour les élections (point 9).***

***Thomas Lapointe appuie.***

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

***Patrick R. Lacharité propose l'adoption de l'ordre du jour.  
Sara Moisan appuie.***

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 octobre 2022

***Marie-Hélène Lalande suggère quelques corrections de coquilles et propose l'adoption du procès-verbal.***

***Mélanie St-laurent appuie.***

5. Rapports de la présidence et de la direction générale

Joanie Roy et Sylvain Sabatié présentent le rapport de la direction générale. (VOIR ANNEXE)

- Présentation des projets réalisés par l'ACT
- Présentation du portrait des membres
- Présentation du conseil d'administration de 2022-2023
- Représentation des membres

***Mention de félicitations pour les prix que l'ACT a reçus pour la campagne de Prévention du harcèlement (Phase 1) et aux personnes qui ont contribué au projet.  
Proposé par Mélanie St-Laurent. Appuyé par Daniel D'Amours.***

6. Présentation des états financiers 2022-2023  
Joanie Roy présente les États financiers (VOIR ANNEXE)

L'ACT a un surplus de 33 145\$ pour l'année 22-23.  
Au bilan, on note un 288 607\$ en actif net.

- On demande des précisions par rapport aux frais de déplacement qui sont plus élevés cette année que l'an dernier :

Explication : Une partie des frais de déplacement est imputable au projet CNESST où l'on a fait venir des intervenant·e·s de différentes régions pour s'assurer d'une représentativité. On a aussi tenu un conseil d'administration en présentiel, ce qui génère des dépenses d'hébergement et de per diem. On compte aussi des dépenses pour le déplacement de la direction générale pour aller voir ce qui se fait dans différentes régions.

- On demande ce qu'on prévoit faire avec le surplus :

Explication : On a choisi de réinvestir la presque totalité des surplus dans la prochaine année financière. Les projets seront présentés au point 8.

***Mélodie Couture propose le dépôt des États financiers.  
Jade Barshee appuie.***

7. Nomination d'un vérificateur

Joanie Roy explique que notre vérificateur, Paquin et Associés a presque doublé ses prix sans nous en avoir informés au préalable. Elle souligne tout de même que le travail de Paquin et Associés est de qualité. Elle propose de refaire une ronde de soumissions pour la prochaine année afin d'identifier la firme appropriée.

***Il est proposé de déferer au CA la décision de nommer un vérificateur pour l'année 2023-2024, après une ronde de soumission et de transmettre la décision aux membres.***

***Mélanie St-Laurent propose  
Alex Trahan appuie.***

8. Enjeux et projets à venir en 2023-2024

Joanie Roy et Sylvain Sabatié présentent les projets et enjeux à venir.

- **Mentorat** (subvention au CAM accepté)  
Le programme de mentorat sera reconduit cette année, mais cette fois-ci, les participant·e·s seront rémunéré·e·s. Le projet devrait s'étendre sur un an, à raison de rencontres de deux heures chaque mois.
- **Formations sur les ententes collectives - ACT-APASQ**

L'ACT souhaite redonner des formations gratuites à ses membres cette année. Une formation ACT-APASQ sera donnée au mois de décembre. En fonction des réponses des subventions nous verront si nous pouvons en offrir davantage.

- **Échéance des ententes collectives ACT-UDA Interprètes et ACT-AQAD**

On s'attend à des convocations pour renégocier les ententes prochainement surtout pour l'AQAD, étant donné qu'avec la révision de la loi sur le statut de l'artiste, il faudra négocier le volet licence en plus de renégocier la commande de texte, traduction, et traduction-adaptation.

- **Étude sur les pratiques de rémunération de nos membres**

En prévision de la prochaine négociation avec l'AQAD, il nous faut des données sur les pratiques de rémunération de nos membres par rapport à la licence d'auteur. Nous réaliserons cette étude avec la firme Léger Marketing et avec un groupe de producteurs-consultants.

- **Planification stratégique**

La dernière planification stratégique de l'ACT date de 2010-2012. Le conseil d'administration a cru pertinent de refaire un processus au cours de la prochaine année. Les choses ont évolué dans le milieu depuis la dernière planification stratégique. Nous nous questionnerons sur les activités réalisées par l'ACT jusqu'à présent et si l'on souhaite développer de nouveaux services aux membres. Nous avons choisi la firme Zeste conseil pour réaliser le projet. Les membres seront sondés au cours du processus pour recueillir leurs avis.

- **Arbitrage avec l'UDA sur la notion de la recherche-crédation**

L'UDA, dans les dernières années, a déposé plusieurs griefs à des producteurs qui ont réalisé de la recherche-crédation sans représentation devant public et sans contrats UDA. Cette année, l'UDA a déposé un grief directement à l'ACT sur la notion de la recherche-crédation sans représentation devant public. Selon l'UDA, le syndicat aurait juridiction sur cette notion même lorsqu'il n'y a pas de représentation devant public, ce avec quoi l'ACT n'est pas d'accord en vertu de la loi. Des rencontres de discussions ont été faites entre l'ACT et l'UDA dont une en présentiel. Étaient présentes à cette rencontre, pour l'UDA, Nathalie Goulet et Maggie Bolduc, agentes des relations de travail au secteur scène, et Christine Fortin, directrice adjointe des relations de travail et avocate ; et pour l'ACT, Maître Massé, avocat, Joanie Roy directrice générale et Sylvain Sabatié, président.

Selon notre avocat, Maître Massé, la loi pourrait porter à interprétation. Il nous recommande de négocier avec l'UDA sur ce sujet, même si a priori, l'ACT ne souhaite pas du tout régler la recherche-crédation qui ne fait pas l'objet d'une présentation devant public. L'ACT a proposé à l'UDA de discuter de la question lors de la renégociation de l'entente ACT-UDA Interprètes qui est échue depuis 2011.

L'UDA n'a pas souhaité procéder ainsi et a déposé une demande d'arbitrage sur la question. L'arbitrage est prévu en juin 2025. L'arbitrage pourrait tomber entre-temps si une entente est faite entre l'ACT et l'UDA.

**Questions de l'Assemblée :**

- Quel est le travail qui est fait par l'ACT spécifiquement par rapport au CALQ et y a-t-il des réflexions générales sur le financement des arts et la circulation des fonds (ex. au projet, programmation spécifique et à la mission) ?

Réponse : Par rapport au CALQ, l'ACT se rallie derrière le CQT pour éviter de dédoubler les représentations et afin de parler d'une seule voix. Le CA devra effectivement se pencher sur la notion du système de financement et du parcours « de financement » d'une compagnie.

- Est-ce que le CQT a fait les représentations politiques dans la dernière année et est-ce qu'il y a moyen que l'ACT fasse plus de représentations politiques ?

Réponse : on veut soulever ces questions dans le cadre de notre planification stratégique : veut-on se rallier au CQT pour tout ce qui touche aux revendications politiques ou encore sauter dans la mêlée.

#### 9. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire

Le président et la secrétaire d'élections ont été élus au point 2.

#### 10. Élection au conseil d'administration

Les administrateur·rice·s toujours en poste pour 1 an de plus :

- Sylvain Sabatié, Fâcheux théâtre
- Marie-Hélène Lalande, Les Écornifleuses
- Benoît Archambault, Les songes turbulents
- Karine Ricard, Théâtre français de Toronto
- Jade Barshee, Théâtre Everest

Les administrateur·rice·s sortant·e·s sont :

- Alexandre Fecteau
- **Paula Barsetti, Collectif Nous sommes ici, souhaite représenter sa candidature**
- **Patrick R. Lacharité, La Fratrie, souhaite représenter sa candidature**
- **Sara Moisan, La Tortue Noire, souhaite représenter sa candidature**

**Daniel D'Amours souhaite présenter sa candidature.**

***Sylvain Sabatié propose l'élection des administrateur·rice·s par acclamation.  
Marie-Hélène Lalande appuie.***

Mélanie St-Laurent tient à féliciter les membres du conseil d'administration pour leur travail.

Xavier Inchauspé tient à féliciter l'ACT pour son travail de réflexion qui dépasse la négociation d'ententes collectives, notamment par l'initiative des campagnes de prévention du harcèlement et le travail à venir sur la planification stratégique.

#### 11. Questions diverses

**Retour sur les enjeux de non-financement des productions diffusées, mais non subventionnées (ou sous-financées).**

- On évoque le besoin d'une étude plus approfondie sur cette question. Les membres sont très préoccupés par la question.

- Besoin d'avoir une réflexion là-dessus comme milieu, puisque l'objectif du CAC était de démocratiser et de favoriser l'accès aux arts. Avec 7000 demandes reçues, on peut dire qu'ils ont réussi leur pari. Par contre, les enveloppes n'ont pas augmenté. Parallèlement, de nouvelles petites salles se sont ouvertes, dont on avait besoin, mais elles ne sont pas venues avec des enveloppes de financement associées.
- Envie d'une agora pour en parler.
- Les données anonymisées du sondage réalisé par Jade Barshee du Théâtre Everest pourraient être rendues disponibles.
- Besoin d'actions plus ponctuelles (montrer que le milieu se pose des questions et par ricochet, ça fait une pression politique)
- Voir aussi avec Compétence Culture les suivis qui seront faits sur les revenus universels, etc.
- L'ACT doit représenter la voix des petites compagnies

## 12. Levée de l'assemblée

À 11h59